

Environnement et transition numérique : deux enjeux essentiels pour notre profession

Christian Derancourt



Chers amis, chers collègues,

L'équipe rédactionnelle souhaite à tous les lecteurs une excellente année 2019 qui, on l'espère, sera plus paisible que l'année 2018, quant à l'actualité sociale animée.

Plusieurs enjeux importants pour notre profession, déjà amorcés depuis quelques années, se dessinent, et ils sont déjà largement abordés dans nos pages.

J'accorde une attention toute particulière à deux d'entre eux que sont l'environnement, objet d'une rubrique animée par Laurent Misery, et la transformation numérique de nos pratiques, avec la rubrique e-dermatologie animée par Nicole Jouan.

Ces thèmes sont d'une importance toute particulière car ils dépassent largement notre discipline.

Ils auront à l'avenir de plus en plus d'importance dans nos vies, et par conséquent dans nos pratiques, et donc dans les pages du journal...

Je ne reviendrai pas sur l'e-dermatologie, déjà évoquée par Philippe Beaulieu dans le précédent édito, avec ses différentes facettes balayées au fil des numéros : téléconsultation, télé-expertise, intelligence artificielle, dossier médical partagé... et nous nous attacherons avec Nicole Jouan à renforcer encore cette analyse régulière pour vous aider à adapter vos pratiques.

Le thème environnemental a également de nombreuses facettes :

Celle des perturbateurs endocriniens : même si leur impact est probablement plus important dans l'industrie alimentaire que dans l'industrie pharmaceutique, il est majeur pour nous.

Alors que jusqu'à il y a peu, manger bio était essentiellement une approche empirique avec un effet positif sur l'environnement et simplement présumé bénéfique sur la santé, ce dernier effet positif sur la santé est désormais bien démontré avec au moins trois articles scientifiques récents à la clé.

Par ailleurs, les effets néfastes des perturbateurs endocriniens pendant la grossesse sur les enfants à venir et la descendance sur plusieurs générations sont clairement établis pour le DDT et pour le diéthylstibestriol.

N'oublions pas qu'il peut s'écouler jusqu'à 30 ans entre la démonstration du caractère nocif pour la santé d'une substance chimique et son interdiction par les autorités. Et notre responsabilité de médecins se base avant toute chose sur les faits scientifiques.

Nos confrères obstétriciens commencent à mettre en place des recommandations très générales pour les femmes enceintes. Nous devons rester vigilants sur ce point quant à nos conseils d'application de cosmétiques pendant la grossesse.

Votre revue s'efforcera de décrypter, parmi les différents messages auxquels nous sommes « exposés », ceux ayant un impact direct sur notre pratique.

Autre facette majeure du thème environnemental : l'impact global de nos pratiques, incluant une stratégie d'équipement, la gestion des déchets, l'hygiène, notre empreinte carbone.

En médecine générale par exemple, il existe plusieurs expériences (<http://santedurable.net/>) et des recommandations se mettent en place progressivement en France et à l'étranger...

Ces sujets semblent cruciaux pour notre avenir... 